

Festival du Court Métrage de Vélizy-Villacoublay 2019

**compétitions nationales
vendredi 5 et samedi 6 avril à 20h30**

***organisé et animé par le Ciné-Club de Vélizy
produit par l'Onde, espace culturel de Vélizy***

RÈGLEMENT DU FESTIVAL

Participation

1. Le Festival du Court Métrage de Vélizy-Villacoublay est ouvert à tous les réalisateurs et à toutes les productions de courts métrages français.
2. La compétition est ouverte aux films français de fiction ou d'animation (pas de documentaire), sur support DCP, dont le copyright est de 2018 ou 2019 et dont la durée n'excède pas 22 minutes, générique de fin inclus. Une tolérance pourra éventuellement être accordée par le comité de sélection du Festival.

Inscription

3. Le bulletin d'inscription dûment rempli doit être envoyé par mail impérativement avant le 5 février 2019, accompagné d'un lien vidéo.

Sélection

4. Le comité de sélection du Festival est composé de l'ensemble de l'équipe du Ciné-Club de Vélizy, association Loi 1901 affiliée à la fédération Inter Film, et de toute personne compétente désignée par le Ciné-Club de Vélizy.
5. Les réalisateurs et producteurs sont informés de leur sélection dès que le film est définitivement retenu par le comité de sélection, et ce à partir de janvier 2019.
6. Les compétitions nationales se déroulent le vendredi 5 avril et le samedi 6 avril 2019, à partir de 20h30, la compétition du vendredi 5 avril est réservée à des « premières œuvres ».
7. 10 films sont présentés le vendredi 5 avril, en compétition pour le Prix du Public (800 €).
10 à 12 films sont en compétition le samedi 6 avril pour le Prix du Public (800 €) et le Prix du Jury (800 €).

